

Monsieur le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et  
de la Cohésion sociale,  
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,

Dijon, le jeudi 9 avril 2020

Objet : Gestion de la crise Covid19

Monsieur le Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale,  
Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,

La crise sanitaire que nous connaissons est sans précédent. La mobilisation générale est nécessaire et les associations de solidarités et acteurs du monde de la santé que nous représentons sont pleinement mobilisées pour faire face à cette situation et accompagner les personnes les plus vulnérables.

Nous prouvons chaque jour notre volonté de travailler en confiance, en responsabilité et dans le respect des rôles et fonctions de tous les acteurs publics et privés qui interviennent souvent dans des modes d'organisation dégradés. A ce titre, nous saluons votre initiative de nous réunir en audioconférence hebdomadaire qui permet des échanges précieux d'informations.

Comme vous le savez, nous sommes préoccupés par la protection des salariés du secteur qui sont en première ligne pour poursuivre leurs missions auprès des plus démunis. Les difficultés d'approvisionnement en matériels (masques, gels hydroalcooliques...) sont de nature à inquiéter fortement nos adhérents, tant sur le versant du respect de leurs obligations employeurs sur la santé au travail que sur la protection des publics précaires dont la santé souvent fragiles les rend plus vulnérables face au virus.

Aussi, nous sollicitons l'approvisionnement des structures en matériels de protection compte tenu de leurs expositions et des responsabilités employeur.

La préservation de la santé des personnes accueillies doit se traduire également par la prise en compte de leurs spécificités, à même de rendre le respect des mesures barrières et la période de confinement particulièrement difficile pour elles. Nous sommes notamment préoccupés par les situations des publics présentant des addictions ou des troubles de santé mentale, pour qui les restrictions de liberté d'aller et venir présentent un impact majeur actuellement, mais également un risque important à la sortie du confinement. Des tensions se repèrent déjà dans certaines structures.

La situation des femmes victimes de violence, ainsi que des enfants maltraités, particulièrement vulnérables dans cette période du fait de la limitation de leurs possibilités d'alerte et de fuite, est un sujet sur lequel notre vigilance doit être maximale.

Les taux d'absentéisme auquel les associations et organismes sont confrontés - qu'il s'agisse d'arrêt pour garde d'enfant ou fragilité de santé ou infection des salariés par le Covid19 - , le retrait de bénévoles âgés œuvrant à l'accompagnement des publics et notamment sur l'aide alimentaire, a nécessité et nécessite encore une réorganisation des modalités d'intervention auprès des publics précaires et le recours à des renforts. Sur ce point, nous sommes satisfaits de l'organisation rapide par les services de la DRJSCS en Bourgogne-Franche-Comté de la mobilisation des étudiants en travail social suite à l'alerte de nos

fédérations auprès de la DGCS, ainsi que des travaux engagés pour le soutien à l'aide alimentaire en lien avec le Commissaire à la Stratégie pauvreté.

Sur les différents territoires de notre région, les acteurs associatifs sont en contact quotidien afin de coordonner leur action et activer des solidarités interinstitutionnelles pour apporter des réponses aux besoins identifiés. Les problématiques qui se posent à l'échelle de ces différents territoires concernent des acteurs de différents champs, sanitaire, social et médicosocial publics et privés et nécessite une organisation particulière.

Dans cette optique, nous sollicitons la mise en place ou l'élargissement de cellules de coordination interinstitutionnelle départementales réunissant les DDCS-PP, les DT ARS, les Conseils Départementaux, les CCAS et les associations du territoire, afin de garantir une logique d'efficacité et de proximité.


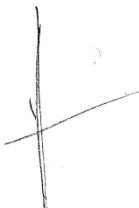
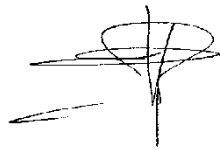
Nos adhérents ont également à faire face à des surcoûts liés à la gestion de la crise, du fait de recours à des CDD en renfort et/ou de prestataires supplémentaires, de l'achat de fournitures et matériels, des nuitées hôtelières supplémentaires, etc. Comme nous en avons échangé avec vos services, nos adhérents ont été informés de la nécessité de visibiliser ces dépenses supplémentaires pour lesquelles vous nous avez assurés une prise en charge. Il conviendra néanmoins de disposer d'informations claires et officielles sur le traitement des conséquences qu'aura générée cette crise sur la tarification des établissements.

Nous souhaitons être renseignés en temps réel de l'évolution des dispositifs mis en place et des initiatives que vos administrations prennent pour l'amélioration des conditions de travail et l'amélioration de la prise en charge des personnes. L'adaptation rapide et efficace permettra d'éviter la propagation du Covid19. Les informations évoluent de jour en jour sur les risques, mais les réponses concrètes à nos demandes tardent à venir. Nous connaissons les pressions qui sont à l'œuvre dans vos administrations mais le sentiment d'être oubliés reste fort chez nos adhérents.

Nous sommes attachés à un bon équilibre de vie dans les institutions et chez les personnes que nous côtoyons. La sécurité de tous permettra de lever des angoisses légitimes que génèrent les retards et les flottements dans les réponses.

Il nous semble par ailleurs important d'être tenus régulièrement informés de l'évolution du nombre de personnes infectées par le Covid19 en région, ainsi que des décès qui surviendraient dans les structures.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs les Directeurs, nos respectueuses salutations.

<b>Gilles PIERRE</b> Président de la Fédération des acteurs de la solidarité 	<b>Philippe BUCHERET</b> Délégué régional FEHAP 	<b>Bernard QUARETTA</b> Président de l'URIOPSS 
--	---	--